

PROJET



PARTI DEMOCRATIQUE SENEGALAIS

Dignité - Justice - Fraternité

Monsieur Oumar Sarr
Secrétaire Général National Adjoint
Coordonnateur Général du Parti
Dakar

Dakar, le 19 mai 2018.

Objet : Manifestations nationales de la Coordination des étudiants de Saint-Louis suite à la mort de l'étudiant Fallou Sène tué par balle réelle dans l'enceinte de l'Université.

Monsieur le Secrétaire Général National Adjoint,

J'ai reçu l'invitation que nous a adressée la Coordination des Étudiants de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis pour participer à une marche nationale pacifique le mardi 22 mai 2018, sur toute l'étendue du territoire national pour que justice soit faite, suite à la mort par balle réelle de leur camarade Fallou Sène.

Le PDS a déjà exprimé ses condoléances aux parents des victimes, à la coordination des Étudiants de Saint-Louis, à tous les étudiants du Sénégal et au peuple sénégalais. Il a ensuite condamné les violences aveugles et disproportionnées des forces de l'ordre.

J'ai été à la tête du Sénégal pendant 12 ans et je ne me souviens pas d'avoir, une seule fois, fait donner l'ordre de disperser une manifestation par le lancement de grenades lacrymogènes. Cela se comprend puisque j'ai inscrit dans notre Constitution la liberté de réunion sans autorisation préalable, les organisateurs devant simplement informer l'Administration. J'ai donc fait passer la tenue de réunions du régime de l'autorisation au régime de la simple déclaration. Pour les libéraux, une liberté qui ne peut s'exercer qu'avec l'autorisation d'une autorité n'est plus une liberté. Nous réprouvons même les théories de la liberté encadrée des socialistes. De la même façon, alors que pour créer un journal il fallait une autorisation, j'ai institué le régime de simple déclaration avec dépôt légal.

Le régime des libertés est une des lignes de démarcation entre les socialistes et les libéraux.

Lorsque, sous mon régime, en 2001, l'étudiant Balla Gaye a été tué d'une balle au cours d'une intervention des forces de l'ordre dans l'enceinte de l'université, en particulier pour libérer un autobus capturé par les étudiants, j'ai aussitôt donné au ministre de la justice d'ouvrir une information. N'ayant pas donné l'ordre d'utiliser des armes à feu pour disperser la manifestation, pour moi, il ne faisait aucun doute que la loi a été transgressée puisqu'aucune force de l'ordre ne peut faire usage d'armes à feu sans réquisition écrite signée du Chef de l'Etat, Chef Supérieur des armées. Le policier présumé coupable avait été aussitôt arrêté et incarcéré à la Maison de Correction de Rebeuss par le juge d'instruction. Cette pratique illégale de l'usage d'armes à feu laissée à l'appréciation des Chefs des unités de policiers ou gendarmes envoyés sur les lieux, avait été héritée du régime socialiste.

J'ai aussitôt rappelé le principe de l'autorisation écrite préalable du Chef de l'Etat à la police, la gendarmerie et l'armée.

Trois hypothèses avaient été avancées sur l'auteur du coup de pistolet : provocation par un intrus venu se mêler aux étudiants par infiltration, l'acte d'un étudiant, l'autopsie ayant montré que la balle tueuse qui l'a frappé au dos venait d'un tireur situé derrière la victime puisqu'on imagine mal un policier tirant sur une personne en fuite qui lui tourne le dos.

Si j'avais donné l'ordre d'utiliser des armes à feu, je n'aurais pas fait ouvrir aussitôt une enquête qui a amené le juge d'instruction à mettre le policier présumé être le tireur en prison à Rebeuss. Le policier lui-même aurait brandi la réquisition qui l'absoudrait.

Je vous demande de répondre favorablement à l'invitation de la Coordination des étudiants de Saint-Louis pour dire que le PDS sera présent partout à côté des organisateurs au cours des marches prévues sur toute l'étendue du territoire.

Notre parti les félicite pour avoir choisi de donner à la marche un caractère pacifique. La violence n'est jamais une bonne méthode pour réparer une injustice. Pour parer aux provocations, notre parti leur conseille de constituer un service d'ordre d'encadrement de la marche avec des signes distinctifs comme le brassard pour éviter des débordements. S'ils le désirent nous sommes même prêts à leur fournir notre assistance en termes d'éléments du service d'ordre pour maintenir le caractère pacifique de la marche, empêcher des opérations d'infiltrés ou de provocateurs envoyés par le Gouvernement ou ses alliés de la Coalition qui gouverne.

Au-delà, si les étudiants le désirent, nous pouvons les assister en leur fournissant deux avocats pour la défense de leur cause.

Abdoulaye Wade
Secrétaire Général National